

SÉANCE DU 3 AOUT 1876.

PRÉSIDENT. —  
PRÉSIDENCE DE M. HACHETTE, PRÉSIDENT.

Membres présents : MM. Hachette, de Vertus, Mayeux, Périn, de Laubrière, Fabre, Lecesne, Darié, Rollet, Varin, Bigault d'Arscot, Dubosq, Abraham, Flichy, Salmon et Moulin.

MM. Vien, Decaïeu, Lemoine et Maussenet remercient la Société de leur nomination. — M. Maugey, Principal du collège, adresse également ses remerciements pour le prix destiné à l'élève qui s'est distingué le plus par sa bonne volonté à l'étude de l'histoire.

M. Herbert, correspondant à Paramé (Ille-et-Vilaine) propose un échange de fossiles conchyliologiques; M. de Laubrière, qui s'occupe particulièrement de recherches à ce sujet et possède une collection intéressante, propose de répondre à M. l'abbé Herbert. Adopté.

M. le Secrétaire apprécie en quelques mots la perte que vient de faire la Société en la personne de M. Nusse, décédé subitement à Paris, il y a peu de jours, et demande que l'expression des regrets de la Société soit consignée au procès-verbal. MM. Hachette et de Vertus rappellent le mérite du membre que l'on vient de perdre, l'espoir que fondait la Compagnie sur M. Nusse dont le mérite personnel et les travaux particuliers étaient appréciés de tous.

Les chapitres V<sup>e</sup> et VI<sup>e</sup> de l'Histoire de Charly, par le docteur Corlieu, comprennent la fondation de l'Hôtel-Dieu, sa suppression, la fondation de l'église de Saulchery (1719), sont, après lecture, renvoyés comme les précédents à la commission des Annales.

M. Amédée Varin communique la note suivante sur une

monnaie ou médaille gauloise trouvée en 1874 dans le jardin de son habitation à Crouttes :

« Cette médaille peut faire partie des monuments gaulois des bords de la Marne, puisque la commune de Crouttes est située sur cette rivière ; elle est en potin, métal factice et cassant, formé de cuivre jaune avec quelques parties de cuivre rouge, de plomb ou d'étain ; son état de conservation est parfait, son aspect, noirâtre ; elle est presque à *fleur de coin*. Bien des médailles gauloises sont, je crois, en potin. Elle mesure vingt millimètres de diamètre ; on distingue très-bien sur le bord la place de la coulée qui a été rompue ; les bords en sont baveux comme presque toutes les pièces fondues.

« Sur une face est le cheval gaulois qui a bien le caractère barbare et singulier qu'il serait trop long de décrire. (M. Varin renvoie au dessin augmenté de trois fois la grandeur de l'original, et qui est joint à la notice.) Au-dessus de la croupe du cheval tourné à gauche est un grand cercle dans l'intérieur duquel on remarque un autre petit cercle ou boule ; ce cercle, mais dans une proportion moins grande, se répète entre la tête et la jambe droite. Au-dessous du quadrupède, entre les quatre jambes, se distingue une figure composée de quatre cercles adjoints dans chacun desquels est une petite boule ou un point. Quelle signification ont ces figures autour du cheval ? Le filet intérieur qui borde la médaille se compose d'une rangée de grains en forme de grains de blé ; cette face est concave, de façon que le modelé du cheval ne forme point saillie et se trouve, par conséquent, à l'abri du frottement et de l'usure.

« L'autre face, le revers, se compose d'une ornementation singulière : une espèce de quatre-feuilles au centre duquel est une grosse boule ; puis, intercalés dans une rosace, douze points rangés trois par trois. Est-ce un emblème ? ce que M. Varin croirait assez. Est-ce une ornementation fantaisiste que l'on retrouve sur plusieurs pièces gauloises, à la mode ou en faveur et formant le style d'ornement à cette époque ? Ou bien, est-ce la même figure que M. de Vertus retrouve sur un zodiaque gaulois trouvé à Caranda et qu'il dit être les douze lunes groupées trois par trois, et quatre oiseaux sacrés ou jars représentant le mouvement circulaire et continu du temps ?

Ce revers, comme la face, est cerclé d'un petit filet ; au lieu de graines ou de feuillage, on trouve une rangée de perles. »

M. l'Instituteur de Verdilly offre, par l'intermédiaire de M. Périn, trois méreaux et un jeton. — Remerciements. — Renvoi à M. Mayeux.

Dans le draguage de la Marne, lors de l'érection du pont de Charly, il a été trouvé, au dire de M. Flichy, une arme en corne de cerf en tout identique à une hache celtique. M. le Président invite notre collègue à fournir une note explicite sur cet objet et sur tout ce qui, à sa connaissance, a été extrait du lit de la Marne et peut intéresser l'Assemblée.

L'ordre du jour appelle le scrutin pour l'élection de M. Maciet, fils, comme membre correspondant. M. Maciet est élu ; avis lui en sera donné par le Secrétaire.

La séance est levée à quatre heures et demie.

